

# COMITÉ RÉGIONAL DE CANOË KAYAK NOUVELLE-AQUITAINE



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale le 15 février 2020 à Talence

### Ordre du jour

- 14h00 Accueil des participants, vérification des pouvoirs
- 14h30 Ouverture AG ordinaire :
  - Rapport moral
  - Rapport financier
  - Présentation du budget prévisionnel
  - Intervention des cabinets d'expertise comptable et commissaire aux comptes
  - Votes
- 16h00 Clôture de l'AG

*Cette AG fait suite à la première Assemblée Générale qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2020 à Périgueux mais qui n'a pas pu délibérer pour absence de quorum. Conformément à l'article 2.1.3.2. des statuts, l'AG a été re-convoquée 15 jours plus tard et peut délibérer sans condition de quorum.*

## Présence à l'Assemblée Générale

### Comité directeur

BEAURY	Pascale	
BECHTOLD	Patrick	excusé
BELOEIL	Micheline	X
BELOEIL	Michel	X
BOOB	Frédéric	excusé
BROSSARD	Marc	
CHEVALIER	Pierre-Yves	
COHORT	Francis	
COURTIADE	Jean-Yves	
DESCLAUX	François	X
DUVAL	Marie	
GERVAIS	Valentin	X
GREHAN	François	
LAFITTE	Daniel	excusé
LUCASSON	Romane	
MOURAUD	Thierry	excusé
NIQUET	Philippe	
PRADEAU	Stéphane	excusé
SIMON	Alain	
VALLAEYS	Philippe	excusé

### cadres techniques

AGHULHON	Marianne	excusé
ALAPHILIPPE	Claude	excusé
DELAUNAY	Thibaud	excusé
LEBLOND	Cyril	excusé

### Comités départementaux

CD 16	
CD 17	
CD 19	excusé
CD 23	
CD 24	
CD 33	excusé
CD 40	
CD 47	
CD 64	excusé
CD 79	
CD 86	
CD 87	excusé

### salariés

ADERKAOUI	Catherine	X
LAURENT	Dominique	excusé
LYPHOUT	Quentin	excusé
MASSICOT	Dominique	excusé

### invités

Pierre De Boussac, Cabinet SAGEC (ACTHEOS)	X
Sophie SANDERRE MOTARD, Cabinet CASO (EXTENSIA)	X

### Clubs

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convnt.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
1603	CSA RUELLE CANOE KAYAK	Affilié			2			
1604	COGNAC CANOE KAYAK	Affilié			1			
1606	C.J.M. MONTIGNAC	Affilié			1			
1607	FOYER LOISIRS MANSLOIS	Affilié			5			
1608	CANOE KAYAK JARNAC SPORTS	Affilié			5			
1609	AMICALE LAIQUE PONTOUVRE	Affilié			3			
1611	CANOE KAYAK AUBETERRE	Affilié			2			
1612	ANGOULEME CANOE KAYAK	Affilié			6			
1620	TARDOIRE CANOE KAYAK	Affilié			1			
1667	CHATEAUNEUF VIBRAC CANOË KAYAK	Affilié			5			
1600	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE LA CHARENTE	10	0	0	31	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convnt.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
1702	CANOE-KAYAK SAUJON	Affilié			3			3
1704	KAYAK OCEAN ROCHELAIS	Affilié			2			
1705	KAYAK CLUB ANGERIEN	Affilié			2			
1709	CCANOE KAYAK DOMPIERRE SUR CHARENTE	Affilié			1			
1710	KAYAK ET NATURE EN SEUDRE	Affilié			2			
1712	CLUB NAUTIQUE ROCHEFORTAIS	Affilié			3			
1713	HEKE MOANA CHATEL	Affilié			1			
1714	PALMYR ATLANTIC VOILE	Affilié			1			
1721	OLERON SUP CANOË-KAYAK		Agréé		0	1		
1762	CAP KAYAK 17		Agréé			1		
1700	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE CHARENTE MARITIME	8	2	0	15	2	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convnt.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
1907	KAYAK CLUB DE TULLE	Affilié			2			
1908	CANOE KAYAK UZERCHE	Affilié			5			
1909	CLUB DES SPORTS NAUTIQUES DE BRIVE	Affilié			1			
1911	HAUTE CORREZE KAYAK CLUB	Affilié			2			
1913	TREIGNAC CANOE-KAYAK	Affilié			1			
1916	MARCILLAC SPORTS NATURE	Affilié			1			
1962	CANOË KAYAK CLUB ARGENTAT BEAULIEU	Affilié			4			
1963	TREIGNAC VEZERE 2019			Conv.	0		3	
1900	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE LA CORREZE	7	0	1	16	0		3

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
2301	CLUB CANOE KAYAK AUBUSSON	Affilié			2			
2302	KAYAK CLUB GUERET	Affilié			1			
2300	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE LA CREUSE	2	0	0	3	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
2403	UNION SPORTIVE NEUVICOISE DE CANOE KAYAK	Affilié			3			3
2408	ENTENTE SPORTIVE LALINDE MAUZAC	Affilié			1			
2410	GALO PORT SAINTE FOY	Affilié			5			
2412	CASTELNAUD EN PERIGORD KC	Affilié			4			
2413	CANOE KAYAK SAINT ANTOINAI	Affilié			7			7
2415	A.L. MARSAC SUR L'ISLE	Affilié			7			
2417	ALP GNP PERIGUEUX	Affilié			9			
2424	CANOE KAYAK CLUB CARLUX	Affilié			2			
2400	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE DORDOGNE	8	0	0	38	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
3301	CANOE KAYAK CESTAS	Affilié			2			
3309	CANOE KAYAK SPORT LIBOURNE	Affilié			4			4
3310	E.N.B.C.K. BORDEAUX	Affilié			3			3
3311	CANOE KAYAK CLUB LE TEICH	Affilié			4			
3312	S.A.M.C.K. MERIGNAC	Affilié			3			
3314	E.S. BLANQUEFORTAISE	Affilié			2			2
3315	C.C.K. BERNOS BEAULAC	Affilié			2			
3318	BOMMES NAUTIQUE CK	Affilié			4			
3320	CK LACANAU GUYENNE	Affilié			2			excusé
3321	AVIRON ARCACHONNAIS	Affilié			3			
3327	CKC ST SEURIN SUR L'ISLE	Affilié			1			
3329	MEDOC VA'A 33	Affilié			2			
3331	PADDLE SCHOOL-BASSIN D'ARCACHON	Affilié			1			
3332	LES ELLES DU BASSIN	Affilié			2			excusé
3333	CANOË KAYAK RÉOLAIS	Affilié			1			
3300	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE LA GIRONDE	15	0	0	36	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
4003	C.K. AIRE SUR L'ADOUR	Affilié			3			excusé
4004	CLUB LA PALUE CASTETS	Affilié			1			
4005	BISCA VA'A	Affilié			1			
4006	ETOILE AMOU CANOE KAYAK	Affilié			2			
4007	STADE MONTOIS	Affilié			3			
4008	FOYER POUR TOUS MEZOS	Affilié			1			
4065	LA GRANGE		Agréé			1		
4066	ALL WATER		Agréé			1		
4067	CANOË SURFING LEON		Agréé			1		
4000	Sous total COMITE DEPARTEMENTAL CK DES LANDES	6	3	0	11	3	0	
					0			
4000	COMITE DEPARTEMENTAL CK DES LANDES	6	3	0	11	3	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
4705	U.S. TONNEINS C.K.	Affilié			2			excusé
4706	CANOE KAYAK CLUB DE L'AGENAIS	Affilié			3			excusé
4707	CANOE KAYAK LE MAS D'AGENAIS	Affilié			4			excusé
4710	MARMANDE KAYAK NATURE	Affilié			3			excusé
4712	CANOE KAYAK DU VAL D'ALBRET	Affilié			5			excusé
4713	CANOE KAYAK CLUB VALLEE DU DROPT	Affilié			3			excusé
4716	CANOE KAYAK VILLENEUVE SUR LOT	Affilié			2			excusé
4700	COMITE DEPARTEMENTAL CK DU LOT ET GARONNE	7	0	0	22	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
6401	SAINT PEE UNION CLUB	Affilié			1			excusé
6403	ORTHEZ NAUTIQUE C.K.	Affilié			4			
6406	ANGLET OLYMPIQUE C.K.	Affilié			2			
6407	SPORT ATHLETIQUE MAULEON	Affilié			1			
6409	F.R.J.E.P. SOEIX OLORON	Affilié			1			
6411	PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE	Affilié			8			
6414	U.S.C. NAY CANOE KAYAK	Affilié			3			
6415	U.S. SAUVETERRE C.K.	Affilié			1			
6421	CANOE KAYAK EAUX BEARN	Affilié			1			
6425	AVIRON BAYONNAIS	Affilié			1			
6427	UR TIPULA	Affilié			1			
6428	BIARRITZ SAUVETAGE COTIER	Affilié			1			
6430	BELHARRA OLATU LAGUNAK	Affilié			1			
6431	PARC AQUASPORTS		Agréé		0	1		
6400	COMITE DEPARTEMENTAL CK DES PYRENEES ATLANTIQUES	13	0	0	26	1	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
7902	SAINT MAIXENT CANOE KAYAK	Affilié			1			1
7903	CANOE KAYAK NIORTAIS	Affilié			5			
7907	THOUARS CANOE KAYAK	Affilié			6			
7900	COMITE DEPARTEMENTAL CK DES DEUX SEVRES	3	0	0	12	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
8602	CANOE KAYAK CLUB POITEVIN	Affilié			6			
8604	CANOE KAYAK VIVONNE LES PAGAYOUS	Affilié			8			excusé
8605	C.S.A.D.C CHATELLERAULT Section Canoë Kayak	Affilié			1			
8606	VALLEE VONNE CANOE KAYAK	Affilié			2			
8610	C.P.A. LA VOULZIE - LATHUS	Affilié			1			
8612	MOUSSAC CANOE KAYAK	Affilié			3			
8613	CANOE KAYAK CLUB DE CHASSENEUIL DU POITOU	Affilié			1			
8614	CHAUVIGNY VALDIVIENNE CANOE KAYAK	Affilié			2			
8600	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE LA VIENNE	8	0	0	24	0	0	

Code	Structure	Affilié	Agréé	Convent.	Voix Collège 1	Voix Collège 2	Voix Collège 3	Clubs présents (nbre de voix)
8701	CANOE KAYAK EYMOUTIERS	Affilié			3			
8705	AIXE CANOE KAYAK	Affilié			9			9
8707	CANOE KAYAK CLUB ST VICTURNIEN	Affilié			2			
8700	COMITE DEPARTEMENTAL CK DE HAUTE VIENNE	3	0	0	14	0	0	

8 clubs sont représentés sur 97 membres (90 clubs, 6 membres agréés et 1 structure conventionnée) ce qui représente 32 voix sur 257 (248 voix collège 1 + 6 voix collège 2 + 3 voix collège 3). Conformément aux statuts, cette Assemblée peut délibérer sans condition de quorum.

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président, Valentin GERVAIS qui remercie les personnes présentes. Il rappelle que cette assemblée a été re-convoquée suite à l'absence de quorum à l'AG du 1<sup>er</sup> février, les statuts exigeant la présence d'1/3 des clubs et 1/3 des voix. Cette proportion était atteinte en ce qui concerne les voix mais pas en ce qui concerne les clubs. Ce problème doit nous servir d'expérience pour une éventuelle modification des statuts.

#### **RAPPORT MORAL**

Le Président présente son rapport moral qui repose sur plusieurs points : tout d'abord la difficulté qu'il rencontre à exercer son poste de Président et sa volonté de laisser sa place à la fin de l'olympiade tout en continuant d'exercer au sein du comité directeur, la nécessité de dynamiser l'équipe existante et de trouver de nouvelles forces vives. Il revient sur les 2 événements majeurs de 2019, Le Championnat d'Europe de Slalom à Pau et le Championnat du Monde de Descente à Treignac, 2 compétitions internationales entièrement organisées par des bénévoles avec l'appui des cadres techniques, ce qui prouve la réelle compétence de l'équipe bénévole. Il évoque ensuite le changement important survenu en 2019 en ce qui concerne le financement du sport avec la disparition du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) et la création de l'ANS (Agence Nationale du Sport), changement difficile avec des règles parfois très floues, une répartition des subventions qui a du se décider au niveau régional (avec les conseils et l'aval du Président Fédéral), des décisions difficiles à prendre et parfois mal comprises. Pour 2020, la démarche sera différente avec de nouvelles règles et un véritable cahier des charges. La première réunion d'information à la FFCK, à laquelle assistera Alain Simon, Secrétaire Général Adjoint et référent PSF, est prévue mi-mars avec probablement une première diffusion de la grille des critères d'attribution définie par la FFCK. Pour 2020, la répartition avantagera davantage les clubs avec une baisse pour les comités régionaux (subvention plafonnée à 88 % du montant alloué en 2019), l'objectif à terme étant de distribuer aux clubs 50 % de la subvention globale. Pour terminer, Valentin Gervais félicite les bénévoles et cadres pour leur investissement sans lequel beaucoup d'actions seraient impossibles (école de pagaie, compétitions, jugement, formation, sécurité, tourisme, découverte avec les scolaires, éducation, protection de l'environnement...).

#### **RAPPORT FINANCIER ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

François DESCLAUX, Trésorier, présente son rapport financier qui a déjà été exposé lors de la première AG à Périgueux (cf. PV). Il rappelle que le déficit de 2018 a été comblé grâce à une gestion plus rigoureuse et que le compte de résultat 2019 fait apparaître un excédent de 32000 € qui sera affecté à l'amortissement de la baisse de subvention ANS, l'achat d'un minibus et le remplacement de l'entraîneur du Pôle entraînant un surcoût

salarial. Le Président précise que l'excédent s'explique aussi par le décalage du paiement de l'ANS en fin d'année (mi-octobre au lieu de juillet pour les années précédentes).

Le budget prévisionnel fait donc apparaître une augmentation des charges de personnel, liée aussi en partie au remplacement de Dominique Laurent, victime d'un accident du travail et une augmentation des produits d'activité avec la mise à disposition de Dominique Massicot auprès de la FFCK pour 50 % de son temps de travail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (mise à disposition de 5 jours/mois en 2019).

Sophie SANDERRE MOTARD, expert-comptable, ajoute que l'excédent est aussi dû au résultat exceptionnel de 11000 € lié à la vente d'un camion et d'une remorque. Le rapport financier ayant déjà été présenté lors de l'AG du 1<sup>er</sup> février, elle n'en reprend pas les détails (cf. PV). Elle rappelle néanmoins que la situation financière du comité régional est revenue à l'équilibre de 2017 avec une trésorerie au 31 décembre équivalant à 3 mois de fonctionnement.

Pierre De Boussac, Commissaire aux Comptes, explique la différence entre le rôle de l'expert comptable et celui du commissaire aux comptes : l'expert comptable aide à l'établissement des comptes annuels alors que le commissaire aux compte, qui exerce une mission imposée par la loi, exprime son opinion sur les comptes et sur la continuité de l'exploitation (alerte sur les risques financiers ou économiques). Il approuve les comptes qui sont tenus dans des délais justes et n'a pas d'inquiétude sur la continuité de l'exploitation qui est contrôlée par une gestion prudente. La seule interrogation reste liée à la subvention pour l'emploi qui s'achève en 2020 selon la convention en cours et l'incertitude pour les années à suivre. Il en interroge le Président qui lui répond qu'une subvention emploi pourrait éventuellement être intégrée par la suite dans la convention d'objectifs.

### QUESTIONS ET REMARQUES

**Philippe BABIN**, Président du club de Saujon : quels sont les budgets alloués à chaque commission ?

**Valentin GERVAIS** : Il n'y a pas de budget défini pour chaque commission car il n'y a personne au sein du comité directeur pour gérer cette attribution. Néanmoins il y a une harmonisation des montants affectés aux 3 disciplines principales, la course en ligne, le slalom et la descente. Pour les autres disciplines, les montants sont affectés en réponse à des demandes spécifiques. Le Comité Régional affecte des sommes aux actions définies par la convention d'objectifs (thématiques ciblées : haut niveau, jeunes, sport santé...).

**Ronan TASTARD**, Président du club de Libourne : c'est au Comité Régional à communiquer et donner l'envie aux bénévoles de s'investir pour le comité car le bénévolat ne faiblit pas au niveau local.

### VOTES

Vote	Nombre de voix			
	oui	non	Blanc	nul
<b>Rapport moral</b>	32	0	0	0
<b>Rapport financier</b>	32	0	0	0
<b>Budget prévisionnel</b>	32	0	0	0

L'Assemblée donne quitus au rapport moral du Président.

L'Assemblée donne quitus au trésorier.

L'Assemblée approuve le budget prévisionnel.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le PV de l'Assemblée Générale 2018.

L'AG est clôturée à 15h45.

Le Président  
Valentin GERVAIS



Le Trésorier  
François DESCLAUX





Direction régionale et départementale de la jeunesse,  
des sports et de la cohésion sociale  
de Nouvelle-Aquitaine

